

Inspection de
l'Education Nationale
de Marvejols

Secrétariat

Téléphone

04.66.32.68.09

Fax

04.66.32.77.52

Mél

ce.0480047r

@ac-montpellier.fr

3, Rue Espinassoux

48100 MARVEJOLS

Marvejols,
le 10 novembre 2008

L'Inspecteur de l'Education Nationale
de Marvejols
à
Mesdames Les Directrices
Messieurs Les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants

Alors que nous abordons la deuxième période de cette année scolaire 2008|2009 vous voudrez bien trouver ci-joint la Note de service n° 3 qui devra, comme les précédentes, être visée par chaque enseignant de l'école (chargés de classe, suppléants, PE stagiaires, ...) avant d'être placée dans le CLASSEUR D'ECOLE.

Elle permet d'établir les liens nécessaires entre le Projet de circonscription et les avenants aux Projets d'Ecole reçus et analysés depuis la rentrée.

Chacun pourra ainsi avoir une vision globale des modalités d'accompagnement (animations, stages, publications) choisies par l'Equipe de circonscription afin de mettre en cohérence attentes institutionnelles et réalités des Ecoles en conservant la nécessaire continuité à la démarche engagée depuis plusieurs années reliant : programmes scolaires (Arrêté du 9 juin 2008), programmations et évaluations par compétences, mise en activité des élèves par séquences/séances, aide personnalisée.

Je vous informe, également, que la troisième période de l'année scolaire débutera par deux temps forts :

- l'un, consacré à l'intervention, en Circonscription, de Michel FAYOL, pour restituer et analyser les résultats des tests de la recherche-action « apprendre à orthographier » et nous apporter les éclairages nécessaires à sa poursuite ;
- l'autre, prévu du 19 au 23 janvier 2009, ouvrira la mise en place des nouvelles évaluations nationales au CM2 destinées à dresser le bilan des acquis des élèves à un moment clef de l'année scolaire.

La réunion de direction du mercredi 7 janvier 2009 prévue à Marvejols sera l'occasion d'aborder ces points ainsi que de transmettre à chacun le nouveau système d'identification pour accéder de façon sécurisée à la Base élèves.

Enfin, je vous rappelle que si vous avez le moindre souci (élèves, familles, partenaires, personnel) vous pouvez me joindre pour en parler.

L'Inspecteur de l'Education Nationale

Ph. COGOLNEQUES.

NOTE DE SERVICE N° 3

Année scolaire 2008-2009

Document à faire viser par tous les enseignants de l'école (voir tableau en fin de document)

Projet de circonscription : passer de l'efficacité à l'efficience

1 - Un constat

En confrontant son image à celle des autres pays, le système éducatif français a accepté d'être comparé, de voir ses performances évaluées, analysées et parfois critiquées ... Ce retour sur soi engage à faire tout ce que l'on peut pour ne laisser personne au bord du chemin.

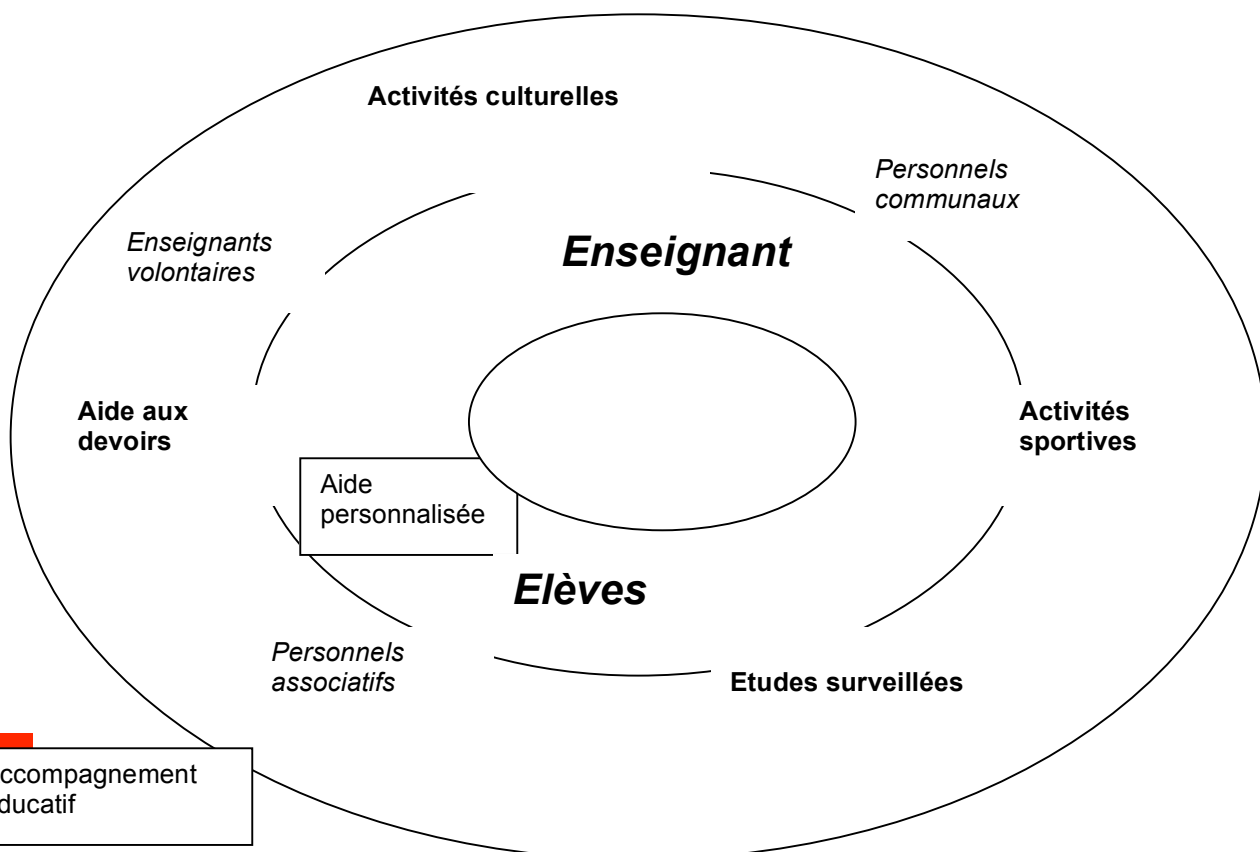
Ainsi, dans la courbe de Gauss de nos élèves, on s'inquiète souvent beaucoup des 5% d'élèves en très grande difficulté, pas seulement scolaires, qui font l'objet de prises en charges croisées (thérapeutiques, éducatives, sociales) et pour lesquels l'Ecole ne peut pas tout.

On se doit aussi d'être interrogés dans nos pratiques par les 10 à 15 % d'élèves dont les difficultés scolaires nous déstabilisent parfois tant leur réussite nous semble possible mais chaotique. *C'est bien sur eux que nous sommes invités à nous pencher, afin de passer, pour eux, avec eux de l'efficacité pédagogique à l'efficience scolaire.*

2 - Un pari

En installant autour du premier cercle **du temps de classe** des cercles successifs concernant **l'aide personnalisée** (rentrée scolaire 2007/2008) puis **l'accompagnement éducatif** (rentrée scolaire 2008/2009) il nous est proposé de tenter le pari d'une autre façon d'accompagner les élèves vers l'autonomie et la réussite.

C'est une hypothèse d'évolution du métier que nous nous devons de tenter de façon pragmatique pour mieux évaluer les effets au regard du cadre légal de référence que constituent les programmes d'enseignement de l'Ecole primaire de l'arrêté du 9 juin 2008 et le socle commun de compétences et de connaissances inscrit dans la Loi d'orientation pour l'avenir de l'Ecole du 23 avril 2005.





Inspection de
l'Education Nationale
de Marvejols

Secrétariat

Téléphone

04.66.32.68.09

Fax

04.66.32.77.52

Mél

ce.0480047r

@ac-montpellier.fr

3, Rue Espinassoux
48100 MARVEJOLS

3 – Des actions

L'analyse des Avenants aux Projets d'Ecole m'a permis de constater qu'ils constituent bien un enjeu réel de progrès des élèves dans les réalités diverses des Ecoles plus que des catalogues d'activités plus ou moins scolaires destinées à séduire les parents en Conseil d'Ecole, comme par le passé.

Leurs liens avec les Programmes scolaires sont faciles à établir et ont permis à l'Equipe de Circonscription de classer les Fiches actions proposées selon la typologie suivante :

- actions visant à améliorer les performances des élèves en **Français** ;
- actions destinées à favoriser l'**ouverture culturelle** de l'enseignement en école rurale ;
- actions susceptibles d'agir sur des difficultés apparaissant dans le domaine du « **vivre ensemble** » ;

A la lumière de cette première analyse, j'ai décidé de ne pas procéder comme les années précédentes à des réponses écrites propres à chaque avenant mais plutôt de privilégier, dès que possible, la mise en œuvre d'actions concrètes au plus près de chaque équipe.

31- La recherche – action « Apprendre à orthographier »

La recherche-action entreprise avec l'appui scientifique de Michel FAYOL se poursuivra donc. Après la passation de la troisième série des tests en septembre dernier à laquelle chacun a contribué de façon loyale et efficace, une rencontre a eu lieu en son Laboratoire de Clermont-Ferrand pour définir le partenariat à venir en 2008/2009 entre l'IEN de Riom – Limagne et celle de Marvejols.

Une série de séquences de 6 séances déjà mises en œuvre en 2007/2008 dans cette circonscription du Puy de Dôme ont été reprises, adaptées ou complétées par cinq enseignants de cinq écoles de notre circonscription à l'occasion de deux journées de stage, les 16 et 17 octobre derniers. Elles portent sur un enseignement explicite de l'orthographe syntaxique et lexicale du CP au CM2. Elles ont pour but de vérifier, si celui-ci, conduit en séances brèves de 20 à 30 minutes, permettrait d'améliorer nettement les performances des élèves puis de les stabiliser dans des domaines instrumentaux : composition des mots en syllabes, consonnes difficiles, accords dans le groupe du nom et dans le groupe du verbe.

La venue de Michel FAYOL, en janvier 2009, permettra une restitution des résultats des trois séries de tests 2007/2008 et leur mise en relation avec l'hypothèse initiale : « *une bonne calligraphie permet d'acquérir une bonne orthographe lexicale qui permet d'installer une bonne orthographe syntaxique au service d'écrits courts et correctement orthographiés.* ». Ce sera également pour lui l'occasion d'éclairer le chemin à venir en s'appuyant notamment sur les séquences expérimentées durant les mois de novembre et décembre dans les classes.

32- Des projets d'équipes

Les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2008 permettront d'impulser et d'accompagner à travers des stages « écoles » et des animations de circonscription les travaux de plusieurs équipes en relation avec les Fiches actions des avenants au Projets d'Ecole :

- **en maternelle** : programmations et séquences pour l'enseignement des sciences (météo, temps qui passe, coin sciences), le langage oral et écrit, la motricité (albums à jouer) ;
- **en élémentaire** : outils d'évaluation en Français, écrits courts et TICE, LVE/Anglais, histoire des arts, éducation au développement durable, jouer pour écrire en EPS, « blog » et sorties scolaires, liaisons écoles-collèges en LVE et français.

A chaque fois, ces travaux collectifs font l'objet de productions mutualisables, qui, comme d'habitude, seront consultables par tous les enseignants de la Circonscription via le site « coles48.net/circo Marvejols ».

33 – Une réflexion partagée

Quelques Ecoles semblent connaître une dégradation inquiétante du « **vivre ensemble** ». Afin de ne laisser personne au bord du chemin, nous allons provoquer une rencontre des Directions concernées, élargie à des partenaires experts et expérimentés (OCCE, RASED, retraités).

Ce sera l'occasion de s'interroger ensemble sur le fonctionnement des 3 cercles de l'Ecole (cf. §2 – *Un pari et son schéma fonctionnel*), le rôle de chacun des acteurs (élèves, enseignants, personnels de vie scolaire d'Etat, communaux ou associatifs, parents), les actions existantes ou possibles pour redonner à tous les moments de la vie de l'Ecole un enjeu éducatif et citoyen partageable.



académie
Montpellier
jeunesse
éducation
recherche

Inspection de
l'Education Nationale
de Marvejols

Secrétariat

Téléphone

04.66.32.68.09

Fax

04.66.32.77.52

Mél

ce.0480047r

@ac-montpellier.fr

3, Rue Espinassoux
48100 MARVEJOLS

4 – Régulations – évaluations

L'ensemble de ces actions pour qu'elles puissent effectivement permettre les liens nécessaires entre le Projet de circonscription et les avenants aux Projets d'Ecole se doit d'être suivi, régulé, évalué afin d'en mesurer l'efficacité sur les résultats des élèves.

41 – Les visites d'inspections

Principalement regroupées dans les périodes 2, 3 et 4 de l'année scolaire, elles permettront de m'assurer de la mise en place réactive et effective des programmes d'enseignement de l'Ecole primaire de l'Arrêté du 9 juin 2008 en relation avec les progressions notamment proposées dans les domaines instrumentaux pour les 3 cycles.

Celles-ci doivent s'inscrire, je vous le rappelle, dans la démarche engagée depuis plusieurs années dans la Circonscription, reliant : programmes scolaires, programmations et évaluations par compétences, mise en activité des élèves par séquences/séances, aide personnalisée.

Enfin, une attention particulière sera portée sur les mises à l'écrit des élèves, la vigilance orthographique, la tenue des Cahiers.

42 – Les outils nationaux de bilan au CM2 puis au CE1

421- calendrier : au CM2

- mise à disposition des protocoles lors de la réunion de direction du 07/01/09
- passation entre le 19 et le 23 janvier 2009 ;
- transmission des résultats entre le 26 janvier et le 4 février ;
- diffusion des résultats de chaque élève à ses parents à partir du 4 février ;
- publication nationale des résultats fin février.

au CE1

- mise à disposition des protocoles à partir du 11/05/09 ;
- passation entre le 25 et le 30 mai ;
- transmission des résultats entre le 1^{er} et le 10 juin ;
- diffusion des résultats de chaque élève à ses parents à partir du 10 juin ;
- publication nationale des résultats fin juin.

422- matériel de passation :

- un cahier élève format A3 plié agrafé de 27 (CM2) et 28 (CE1) pages, couverture comprise, comprenant 100 items dont 60 en Français (30 = lire, écrire et 30 = grammaire, orthographe et vocabulaire) et 40 en Mathématiques (nombres, calcul, géométrie, grandeurs et mesures et gestion de données numériques). Ceux-ci couvrent les compétences et connaissances des programmes de 2008 hiérarchisées et constituées en Grilles de compétences durables. Leur conservation d'années en années permettra une approche longitudinale des résultats (cf. tests Fayol). Elles constitueront le Cahier des charges des enseignants pour une appropriation rapide des programmes de 2008 ;
- un cahier du maître format A4 agrafé de 27 (CM2) et 28 (CE1) pages recto-verso.

423- modalités d'exploitation

- tous les items seront codés 1/correct, 0/faux, A/absent selon des critères fournis et pouvant être réutilisés par les enseignants lors des apprentissages : exemple : en dictée, au CE1, seront appréciés la calligraphie, le lexique, la ponctuation et les accords dans le Groupe du Nom (GN)

- les corrections seront effectuées par tous les maîtres de l'Ecole et donc pas seulement par ceux des cours concernés par la passation (cf. temps de concertation pour l'Aide personnalisée).

- la saisie des résultats sera différente selon la taille des classes concernées par la passation :

- classe de moins de 10 élèves : afin d'en conserver l'anonymat (cf. CNIL) transfert des résultats à l'IEN à l'aide d'un tableur téléchargeable puis regroupement de ceux-ci en une « école virtuelle » pour saisie en ligne ;
- classes de 10 élèves ou plus : saisies en ligne via une application nationale sécurisée avec visualisation quotidienne par l'IEN des états de saisie de toutes les écoles de sa circonscription ;
- les résultats seront traités dans la base nationale et seront communiqués en externe seulement à partir du niveau départemental. Ce traitement sera identique à tous les échelons du système éducatif (école, IEN, IA, Rectorat, Ministère). Il sera présenté sous forme de diagrammes de dispersion des élèves selon leurs réussites aux items en Français et en Mathématiques avec une médiane et des quartiles. Ainsi quatre groupes d'élèves apparaîtront : de 0 à 33 % les élèves en « grande difficulté », de 33 à 50% les élèves en situation de « maîtrise encore insuffisante », de 50 à 66 % les élèves ayant des « savoirs à



Inspection de
l'Education Nationale
de Marvejols

Secrétariat

Téléphone

04.66.32.68.09

Fax

04.66.32.77.52

Mél

ce.0480047r

@ac-montpellier.fr

3, Rue Espinassoux
48100 MARVEJOLS

consolider » et des élèves ayant de « bonnes performances » pour ceux de plus de 66 %. Les élèves de la première et deuxième catégorie seront la cible privilégiée des dispositifs de remédiation prévus (RASED, Aide personnalisée et stages de remise à niveau). Ceux de la troisième catégorie devront faire l'objet d'une attention particulière.

- les familles se verront communiquer individuellement les résultats de leur(s) enfant(s) et de leur école rapidement après les passations.

43 – Les dispositifs d'aides

Le dispositif d'Aide personnalisée maintenant bien lancé dans les Ecoles de la Circonscription méritera un nécessaire point d'étape à l'issue de la période 2.

Ce sera l'occasion d'une mutualisation du fourmillement pédagogique présent sur le terrain mais aussi l'occasion, pour chacune et chacun, de pouvoir essayer de répondre aux nombreuses interrogations pédagogiques et éducatives de cette effervescence automnale.

Les volumes horaires impartis à chaque élève, ceux utilisés par chaque enseignant pourront alors être appréciés et modulés au regard du parcours restant à accomplir jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les résultats des élèves de CM2 aux bilans nationaux, ci-dessus décrits (cf. § 42) permettront d'apprécier leurs besoins et les réponses à leur apporter : RASED, Aide personnalisée, stage(s) de remise à niveau.

Une animation pédagogique de circonscription destinée à cette régulation aura lieu le mercredi 4 février 2009 à Marvejols.

EMARGEMENTS :

<i>Nom prénom classe</i>	<i>Signature</i>

<i>Nom prénom classe</i>	<i>Signature</i>

